

ASSOCIATION FENELON SAINTE MARIE

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

2010-2011

POUR CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE RENDU CETTE FEUILLE

N° COMPTE FAMILLE : 411.....

NOM de la FAMILLE : Prénom :
..... Prénom :
..... Prénom :
..... Prénom :

N'OUBLIEZ PAS DE PRECISER L'IMPLANTATION DE VOS ENFANTS :
LYCEE - COLLEGE - CLASSES PREPARATOIRES - TOCQUEVILLE - MONCEAU - BIENFAISANCE -

CAISSE de SOLIDARITE :

Désire cotiser 46 € 92 €
61 € ou plus, préciser la somme
Ne désire pas cotiser

REDUCTION FAMILLE NOMBREUSE : (pour les familles ayant au moins 3 enfants à FENELON)

Désire en bénéficiaire Ne désire pas en bénéficiaire

POUR TOUTE EXPLICATION CONCERNANT CES RUBRIQUES, SE REFERER AU REGLEMENT FINANCIER JOINT. FEUILLET A RETOURNER AU SERVICE COMPTABILITE DES RECEPTION. SANS RETOUR, LES RUBRIQUES CAISSE DE SOLIDARITE ET ASSURANCES SERONT FACTUREES D'OFFICE.

LE FAIT D'AVOIR INSCRIT VOTRE ENFANT DANS NOTRE GROUPE SCOLAIRE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES AVIS ET REGLEMENTS DE L'ETABLISSEMENTS.
NOUS VOUS RAPPELONS QUE : LORSQU'UN ELEVE QUITTE L'ETABLISSEMENT POUR UNE RAISON QUELCONQUE LA FACTURE EN COURS EST DUE EN ENTIER SANS TENIR COMPTE DE LA DATE DE DEPART ET DU REGIME.

Madame, Monsieur..... après avoir pris connaissance du règlement financier ci-joint, déclare (nt) l'accepter.

PARIS, le
SIGNATURES